

Décision

Le président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne,

Vu l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, mentionnant le nombre de postes offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 2025 publié au Journal Officiel du 01 avril 2025, autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture de recrutements de techniciens de recherche et formation réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

Décide

Article 1 : La commission de sélection du recrutement de techniciens de formation et de recherche organisée par l'université Paris-Est Créteil Val de Marne est composée ainsi qu'il suit :

Madame BELLANCE Karine, ingénieure d'études, responsable administrative de composante, université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, présidente.

Madame PAULINO Karen, technicienne classe normale, chargée du recrutement, université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, membre.

Monsieur VIEIRA—DELATTRE Lucas, assistant ingénieur, référent handicap des personnels, université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, membre,

Article 2 : Le président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 10/06/2025

Pour le Président et par délégation,
la Directrice Générale des Services Adjointe
en charge des Ressources Humaines



Aline Moulin